

Conditions générales de location

Arrivée et départ

L'accès aux cabanes a lieu entre 17h et 19h. Elles doivent être libérées au plus tard à 11h le jour du départ. Pour les séjours à la semaine en haute saison (juillet et août) , le départ a lieu le samedi à 10h.

Utilisation des lieux

Les clients devront assurer le caractère paisible des lieux.

La cabane étant construite sur un terrain privé et non clôturé, il est demandé aux clients de maintenir leurs déplacements aux abords proches de la cabane, afin de garantir la tranquillité des propriétaires et du voisinage.

Les véhicules seront stationnés sur un parking privé proche des cabanes.

Animaux

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans la cabane.

Consignes de sécurité

La cabane a été réalisée par la société NID-PERCHE®, entreprise spécialisée, elles sont aux normes DTU 31.2 NF P 21-204.

Elle est facilement accessible par un escalier . La terrasse est fermée par des portillons et les rambardes ont des hauteurs réglementaires. Les fenêtres des chambres d'enfants sont équipées d'un système de sécurité empêchant leur ouverture.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents pendant le séjour. Ils devront être accompagnés et surveillés dans la cabane et à l'extérieur, notamment au spa et sur la terrasse perchée. Il est strictement interdit de les laisser seuls.

La cabane est équipée d'extincteurs et de détecteurs de fumée.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des cabanes, ainsi que d'allumer des bougies et autres matières combustibles (réchaud, lampe à pétrole, barbecue...). La consommation d'alcool sur le site est sous la responsabilité du locataire.

Linge de maison

Les draps et le linge de toilette sont fournis.

Les dessus de lit et rideaux étant de qualité, toute dégradation ou salissure donnera lieu à dédommagement (note de pressing).

Equipement/Equipment

La cabane est équipée d'accessoires de confort (cafetière, bouilloire , mobilier haut de gamme...). Ils sont possession de Carrément Perchée et toute dégradation ou disparition donnera lieu au remboursement.

La cabane est isolée et équipée d'un système de chauffage.

Acceptation du règlement intérieur

La réservation de notre cabane induit l'acceptation du présent règlement.

Une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée des clients par empreinte de carte bancaire (la somme ne sera pas prélevée). Si nécessaire, le règlement de dommages causés ou d'éléments non payés sera directement effectué par ce biais. La caution s'annulera automatiquement après 30 jours.

Assurance

Le locataire sera tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptible d'engager sa responsabilité.

Tout différend concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le tribunal de commerce.